

**Education plastique – Education musicale 2C (D1)**

**Apprentissages à favoriser**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Intitulé du programme | Conseils | Références dans le programme |
| Education plastique  | Privilégier la pratique expressive et les compétences qui la mobilisent**,** ne pas accentuer l’exercice des compétences**:**« *Percevoir la notion de temps dans différentes œuvres (cinéma, dessin d’animation, bande dessinée, sculpture, mouvement, …)* », « *Organiser un espace en composant des éléments et en respectant les règles d'équilibre (fond, forme, couleurs, mouvement*, …) »Obtenir un retour à distance des élèves sur une pratique expressive (photo, vidéo, envoi…). Proposer un sujet (œuvre, artiste, thème en arts plastiques…) à explorer, à propos duquel une exploitation sera réalisée en classe ou un retour à distance demandé selon l’évolution de la situation. | Tableau des compétences, p. 14 |
| Education musicale  | Privilégier la pratique musicale, ne pas accentuer l’exercice de la compétence « *Décoder des langages utilisés pour construire des images médiatiques* »Obtenir un retour à distance des élèves sur une pratique expressive (enregistrement, vidéo…). Proposer un sujet (œuvre, artiste, thème en musique…) à explorer, à propos duquel une exploitation sera réalisée en classe ou un retour à distance demandé selon l’évolution de la situation. | Tableau des compétences p. 14  |

NB : *La planification étant du ressort de l’enseignant et des équipes, tout le monde n’envisage pas les contenus dans le même ordre. Les propositions reprises dans le tableau sont de l’ordre des conseils. Il se peut que les compétences pointées aient déjà fait suffisamment l’objet d’exercices et de certification par certains enseignants. Ces lignes directrices constituent toutefois un minimum à viser, permettent un alignement relatif et offrent la possibilité de s’y référer en cas de souci d’évaluation.*

*Le site fesec.be propose des ressources à distance pour ces matières sous l’onglet « Arts » (y compris en éducation musicale)*

Pour toute question et aide supplémentaire : emmanuelle.detry@segec.be